



Réunion CSE du 15 décembre 2020

ANALYSE EXPERTISE RESTRUCTURATION / PSE

Le rapport du cabinet EXPAIR mandaté par les élu(e)s du CSE concernant la restructuration et le Plan de suppression d'emploi a été présenté en réunion extraordinaire.

Nous portons à votre connaissance des éléments d'analyse qui nous semblent primordiaux.

La politique de croissance externe du GROUPE (rachat/création de filiale) pèse lourdement sur la maison mère (FIGEAC)

Que ce soit en matière de finances (investissement/amortissement) ou en matière de ressources (humaines et matérielles), la maison mère supporte des coûts trop important à son détriment.

Malgré cela, la performance industrielle (EBITDA) du site de FIGEAC est de 40M€ à Mars 2020 et sera de l'ordre de 6,5M€ à Mars 2021 en dépit des conséquences de la crise sanitaire.

A Mars 2022 et 2023, l'EBIT DA sera respectivement de +25M€ et +29M€ sur le site de FIGEAC.

Ce sont les pertes sur les effets de change, la forte hausse des dotations aux amortissements et les dépréciations d'actifs (-40,1M€ liés à la crise) qui dégradent fortement les résultats nets.

La rançon de ce modèle consiste en un haut besoin de capitaux, qui a suscité un fort appel externe. Cette politique entraîne une dette importante qui aujourd'hui pose question quant à son financement futur.

La conjoncture Aéronautique : bonne ou mauvaise ?

La baisse du trafic aérien devrait être de l'ordre de -65 % pour l'année 2020 et devrait rebondir de +50 % dès 2021 selon de nombreux experts et l'I.A.T.A. (Association internationale du transport aérien).

Les nouvelles concernant le Plan Vaccinal devraient contribuer à améliorer cette tendance.

Selon les Avionneurs et au regard des plans de charge annoncés, les programmes avions A320 ainsi que le LEAP1A et 1B doivent se redresser au plus vite.

Le recours massif à l'APLD permettrait de préserver l'emploi sans altérer la performance opérationnelle

Il est démontré que le PSE est surdimensionné et que ses conséquences vont se traduire par une désorganisation et une sous-performance importante bien plus coûteuse pour l'entreprise qu'une utilisation optimale de l'APLD (Activité Partielle de Longue Durée)

De plus, dès 2023, la charge se redresse à 73 % de l'été 2019 sans compter les secteurs où elle a été sous estimé dans ses prévisions. (LEAP1A, A320, contrat COLLINS, Contrat ROLLS et Nacelles)

Le diagnostic sur la réorganisation montre de grande lacune

La réorganisation et ses conséquences sur l'organisation et les conditions de travail vont coûtés cher à l'entreprise et in fine aux salariés.

Le rapport pointe du doigt, comme l'avait également souligné l'intersyndicale dès le début, les risques engendrés par l'allégement des fonctions managériales, la suppression de Leader Technique, les nombreux changements de postes, les effectifs insuffisants à tous les niveaux... ouvrier production, administratif, HSE, RH/DAF, suivi fournisseurs etc.

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi à FIGEAC AERO nettement moins disant

En comparaison avec d'autres entreprises du secteur, le PSE apparaît dès plus minimaliste et confirme donc les revendications intersyndicales que nous portons depuis le début et que la Direction ne satisfait pas.

Pourtant des marges de manœuvre sont bien possible.

La durée du Congé de reclassement, les indemnités supra légales, les budgets formations et la mise en œuvre d'un dispositif de départ anticipé à la retraite sont notamment pointé par l'expertise.

Conclusion

Ce rapport montre bien les lacunes et les insuffisances de ce projet de restructurations et des mesures d'accompagnement qui l'entourent. Les conséquences en sont néfaste pour le futur.

Pour la CGT, il est hors de question de donner quelconque quitus à la Direction sur ce projet de restructuration ou sur un accord d'entreprise de PSE.

De nombreux éléments ont démontrés que d'autres alternatives sont possibles.

Qui pourraient donc cautionner les solutions que mettra la Direction en œuvre par ses projets ?

Comme nous le disons depuis le début, ***l'objectif prioritaire est la sauvegarde des emplois.***

Avec un carnet de commande pour notre principal donneur d'ordre AIRBUS qui ne diminue pas ; 7584 avions civils en commande ; et des prévisions démontrés par l'expertise, **il est primordial de préserver les emplois et les compétences dans l'entreprise.**

Il faut que FIGEAC AERO **utilise pleinement les outils à disposition comme notamment l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD)** avec un accord réellement protecteur pour les salarié(e)s et étendue à l'ensemble du personnel pour que l'emploi et les compétences soient garantis sur toute l'entreprise et pas seulement à une partie de la production. **FIGEAC AERO aura besoin de tous les salariés pour la reprise et pour préparer le futur.**

Il faut que durant la période FIGEAC AERO mobilise un **projet industriel pour préparer l'avenir** comme nous le portons notamment autour la création d'un **pôle de recherche et développement** dans l'entreprise (Avion du futur, nouvelles technologies, diversification des activités...)

L'octroi récente d'une **Aide de la RÉGION OCCITANIE** nous conforte dans l'idée qu'il est possible de mobiliser des projets industriels dans l'intérêt de tous. Par ailleurs, **les conditions induites par ce projet devront être respectés**, nous y veillerons et n'accepterons pas qu'elles soient contournées.

Il reste encore un peu de temps pour stopper cette casse sociale à Figeac Aéro et ses conséquences sur le territoire et nos propositions et revendications sont légitimes et réalistes.

Il suffit de faire front commun tous ensemble pour imposer d'autres choix